

HABITER LE SAINT-LAURENT. PRÉSENCE DU FLEUVE DANS LES DICTIONNAIRES FAITS AU QUÉBEC DE 1880 À AUJOURD'HUI

.....
NADINE VINCENT

Je referais connaissance avec le pays, mais à rebours cette fois, par le fleuve d'où m'avait fascinée la vue des villages au long de la côte¹

On considère souvent le dictionnaire comme un simple répertoire de mots et de définitions, alors qu'il est aussi porteur de la culture et de l'imaginaire d'une société. Cette étude s'appuie sur la notion de *lexiculture*, développée par Robert GALISSON dans les années 1980, et qui suppose que

[L]es mots, en tant que réceptables pré-construits, donc stables et économiques d'emploi par rapport aux énoncés à construire, sont des lieux de pénétration privilégiés pour certains contenus de culture qui s'y déposent, finissent par y adhérer, et ajoutent ainsi une autre dimension à la dimension ordinaire des signes.²

En lexicographie, certains auteurs parlent plus spécifiquement de *socioculture*,

[...] qui sous-tend tous les liens établis explicitement ou implicitement, consciemment ou inconsciemment, entre la langue et le monde décrits et l'ensemble de valeurs qui leur sont associées (composante sans laquelle le dictionnaire ne peut pas remplir sa fonction symbolique ou identitaire).³

Pour mesurer la place occupée par le fleuve Saint-Laurent dans la réalité et dans l'inconscient des Québécois à travers les siècles, nous avons sondé trois dictionnaires, deux du 19^e siècle et un du 21^e siècle, à la recherche des infor-

1 Gabrielle ROY, 1984 extrait de l'article *rebours* du dictionnaire *Usito*, 2018.

2 Robert GALISSON, "Cultures et lexicatures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée", Hommage à Bernard Pottier, *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, 1988: pp. 325-341 p. 331.

3 Louis MERCIER, "Un nouveau dictionnaire général de la langue française qui vient du Québec, mais pourquoi donc?", dans "Voix/voies excentriques la langue française face à l'altérité. Autour du français québécois perspectives (socio-)linguistiques et identitaires", *Repères DoRiF*, n. 2, juillet 2013, http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?id=81

mations données sur le fleuve lui-même, mais aussi en quête des mots auxquels il est associé et qui nous feront parfois découvrir le rôle névralgique et symbolique joué par le fleuve au Québec de 1880 à aujourd'hui.

1. *Corpus et cueillette de données*

Des dictionnaires sont produits au Québec depuis 1841. D'abord prescriptifs, ils ont alors comme objectif d'éliminer du français en usage au Québec toute particularité non attestée dans les dictionnaires faits à Paris. Puis, à partir de 1880, apparaît un nouveau courant, plus descriptif, qui s'appuie notamment sur des glossaires régionaux français pour justifier la légitimité d'usages québécois, et qui au fil du temps permettra la production de dictionnaires plus autonomes. Notre corpus est constitué de trois dictionnaires issus de ce courant descriptif. Deux dictionnaires différentiels témoignent de la présence du fleuve dans la société québécoise au 19^e siècle le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar DUNN (1880) et le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva CLAPIN (1894). Un troisième, le dictionnaire général du français *Usito*, produit au 21^e siècle, contribue à situer le fleuve dans l'imaginaire actuel de la population du Québec et à mesurer l'évolution de certains usages en français québécois depuis le 19^e siècle.

Notre cueillette de données s'est faite au moyen d'une recherche plein texte des mots *fleuve* et *Saint-Laurent* dans ces trois dictionnaires⁴. Nous avons éliminé les occurrences de *fleuve* accompagnées d'un déterminant indéfini (*un fleuve*), au pluriel (*les fleuves*, *nos fleuves*) ou qui désigne un autre cours d'eau que le Saint-Laurent (*fleuve Churchill*, *fleuve Mississipi*), mais nous avons conservé des appellations désignant le fleuve dans sa partie la plus évasée, quand il rejoint l'océan Atlantique *embouchure du Saint-Laurent*, *estuaire du Saint-Laurent*, *golfe (du) Saint-Laurent*. À cette longitude, le fleuve est si large que d'une rive, on ne voit souvent pas l'autre rive. Autant au 19^e siècle qu'aujourd'hui, on appelle alors le fleuve, la *mer*.

Mer, *s.f.*, Dans le bas Saint-Laurent, on dit toujours *la mer* en parlant des eaux du fleuve. Celles-ci sont du reste soumises comme l'océan au flux et au reflux, ce qui, joint aux proportions gigantesques du fleuve même, peut bien donner l'illusion d'une véritable mer.⁵

4 Les recherches ont été faites dans les versions pdf des dictionnaires de DUNN et de CLAPIN et sur la plateforme d'encodage (non accessible au public) du dictionnaire *Usito* en février et mars 2018.

5 Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et*

mer [mɛʁ] n.f. I. 1. (DANS UN SENS LARGE, SANS PRÉCISION GÉOGRAPHIQUE) Immense étendue ou masse d'eau salée recouvrant la plus grande partie de la surface terrestre. **REM.** Au Québec, en raison de sa taille, on emploie aussi le mot *mer* pour désigner la masse d'eau plus ou moins salée qui occupe l'estuaire du Saint-Laurent.⁶

À partir de l'île d'Orléans, tout juste à l'est de la ville de Québec, l'eau douce du fleuve commence à se mêler à l'eau salée de l'océan Atlantique, et le fleuve est sujet aux marées, d'où le renforcement de sa comparaison avec la mer. On trouve ainsi dans *Usito*, dans l'article *marée*, l'exemple *Les marées d'eau douce, saumâtre, salée du fleuve Saint-Laurent*.

2. Le fleuve Saint-Laurent

Il existe un seul fleuve au Québec, mais il est magistral.

Le Saint-Laurent est le maître-fleuve du Québec et même du Nord-Est américain. Il draine un territoire grand comme trois fois la France. Issu de cinq grands lacs qui sont de véritables mers intérieures, il est successivement rivière, fleuve, estuaire pour devenir le golfe du Saint-Laurent, un prolongement de l'Atlantique à l'intérieur des provinces orientales du Canada. Ce grand fleuve, le seizième de la planète par sa longueur et son débit, le sixième de l'Amérique du Nord, constitue en lui-même une région, car ses rives et les milliers d'îles qui ponctuent son parcours font de ce complexe fluvial un véritable pays, au sens traditionnel du terme.⁷

On le désigne indifféremment sous les appellations *fleuve Saint-Laurent*, *le Saint-Laurent* ou *le fleuve*. Appelé “le chemin qui marche” par les Autochtones, le Saint-Laurent a permis aux premiers explorateurs d'accéder au territoire. En plus d'être une importante voie de navigation, il constitue l'artère principale autour de laquelle s'est construite la société québécoise.

[...] l'axe du fleuve a contribué à structurer le paysage québécois loin derrière ses rives. Le système cadastral, qui a géométriquement organisé le paysage rural du Québec, est né du Saint-Laurent c'est à partir de l'habitat littoral primitif le long du fleuve que les rangs se sont multipliés parallèle-

dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français (1894), reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 216.

6 Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, Pierre MARTEL, Chantal-Édith MASSON (dir.), avec le concours de Louis MERCIER, *Usito*, s.l., Les Éditions Delisme, 2018, <https://www.usito.com/dictio>. Dorénavant *Usito*.

7 Henri DORION, “Le fleuve Saint-Laurent”, article thématique dans le dictionnaire en ligne *Usito*. https://www.usito.com/dictio/#/contenu/dorion_1.the.xml [page consultée le 6 février 2018]

ment vers l'intérieur. Le pays est donc, en ce sens, calqué sur le Saint-Laurent, du moins dans la plus grande partie des basses-terres qui bordent le fleuve et qui, malgré le fait qu'elles ne représentent que 2 % de la superficie du Québec, abritent plus de 80 % de sa population.⁸

Le fleuve Saint-Laurent a donné naissance à l'adjectif *laurentien*. On peut ainsi parler de la *vallée laurentienne* ou du *bassin hydrographique laurentien*.

laurentien⁹, **laurentienne** [lɔʁãsjɛ̃, lɔʁãsjɛn] adj.

1. Relatif au fleuve Saint-Laurent. "La rencontre de deux courants maritimes en face du Saguenay, à la fin du chenal laurentien, et la structure topographique du fond marin à cet endroit créent une sorte de cul-de-sac qui oblige le krill à s'accumuler par effet de pompage" (*Le Soleil*, 2002). (*Usito*)

La présence des mots *fleuve* ou *Saint-Laurent* dans les définitions, l'exemplification (exemples et citations) ou les remarques des articles lexicographiques peut bien sûr servir à localiser certaines réalités, mais elle permet aussi d'extraire d'un dictionnaire tout un vocabulaire qui raconte la vie du fleuve et de ses habitants à un moment précis. Nous avons retenu ici trois champs sémantiques qui nous semblent particulièrement révélateurs de l'importance du Saint-Laurent dans la société québécoise à travers les siècles 1) les espèces fauniques du Saint-Laurent; 2) la navigation sur le fleuve; 3) le fleuve en hiver. Nous terminerons cet article en examinant les images et émotions évoquées par le fleuve à travers les citations.

2.1 *Les espèces fauniques du Saint-Laurent*

Quand on parle des espèces animales liées au fleuve, on pense d'abord aux poissons, aux oiseaux et aux mammifères marins. Par exemple, CLAPIN situe le flétan dans le bas Saint-Laurent, région qui correspond à l'estuaire du fleuve.

Flétan, *s.m.*, Énorme poisson plat, assez abondant dans le bas Saint-Laurent, et qui atteint quelquefois une longueur de dix pieds, avec un poids variant de 200 à 300 livres. Sa pêche est des plus émouvantes, et offre plus d'un point de ressemblance avec celle de la baleine.¹⁰

Rappelons que comme le dictionnaire de CLAPIN est différentiel, il ne retient que les emplois qui lui semblent propres au français canadien

8 *Ibid.* [page consultée le 11 février 2018].

9 L'adjectif *laurentien* est polysémique au Québec et sert aussi à désigner ce qui est relatif à la vallée du Saint-Laurent, aux Laurentides ou à la Laurentie.

10 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 157.

(aujourd'hui *français québécois*). À l'inverse, *Usito* est un dictionnaire général et atteste tous les sens du mot *flétan* (et ici toutes les espèces de flétan *flétan de l'Atlantique, flétan du Pacifique, flétan du Groenland*), et précise à l'aide d'un marquage géographique quand une désignation est caractéristique du Québec, et plus largement du Canada (marque Q/C; voir *marsouin blanc* un peu plus bas) ou de la France, et plus largement de la francophonie européenne (marque F/E; voir *flétan blanc* dans l'extrait ci-dessous). Nous ne reproduisons ici que la sous-entrée *flétan de l'Atlantique* qui correspond à l'emploi retenu par CLAPIN.

FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE ou F/E cour. FLÉTAN BLANC [*H. hippoglossus*] espèce de l'Atlantique Nord, la plus grande parmi les poissons plats, à peau gris verdâtre ou brun foncé et à ligne latérale arquée (appelée aussi *flétan atlantique*). REM. L'emploi de *flétan de l'Atlantique* a été officialisé par l'OQLF. (*Usito*)

Sous le sens principal de *flétan* dans *Usito*, une remarque précise "Le mot *flétan* désigne généralement le flétan de l'Atlantique." On comprend donc que si un pêcheur de la fin du 19^e siècle rencontrait un pêcheur du 21^e siècle au Québec, ils pourraient se parler de flétan et auraient tous les deux en tête le même poisson, "dont la pêche est des plus émouvantes" nous indique CLAPIN. Cependant, un élément de la description de CLAPIN marque plus spécifiquement son époque: le fait qu'il compare la pêche du flétan à "celle de la baleine", cette pêche étant aujourd'hui interdite.

Revenons à nos deux pêcheurs, dont l'un pratiquait la pêche à la baleine dans le Saint-Laurent au 19^e siècle. Le fossé culturel entre eux se creuserait davantage s'il leur venait à l'idée de se parler de la pêche au marsouin, qui a été pratiquée pendant des siècles par les Autochtones, les Européens puis les Canadiens, et ce jusqu'à la fin des années 1970. Il faudrait d'abord qu'ils s'entendent sur l'espèce dont il est question, puisque le mot *marsouin*, polysémique, n'est plus utilisé aujourd'hui au Québec (ou alors très localement) pour désigner le béluga. On trouve cependant cette acception de *marsouin* dans *Usito*, ce qui nous permet de faire le lien entre l'usage ancien et l'usage actuel.

Q/C par ext. MARSOUIN (BLANC) ancien nom du béluga. "*Les bélugas, ce sont les marsouins dont parlaient les films de Pierre Perrault et les habitants de l'île aux Coudres*" (*Le Devoir*, 1995). REM. *Marsouin* est le surnom des habitants de l'île aux Coudres, où l'on pratiquait autrefois la chasse au béluga. (*Usito*)

Ensuite, c'est le sort réservé à ce mammifère qui a bien changé. Si le mot *marsouin* est absent de la nomenclature des dictionnaires du 19^e siècle, parce qu'il n'est pas considéré comme propre au français du

Canada, on le trouve malgré tout chez CLAPIN sous le verbe *décapoter*, preuve indéniable que l'animal est alors pêché, puisqu'il est dépecé.

Décapoter, *v.a.*, Ôter à quelqu'un son capot, c.-à-d. son pardessus, et, par extension, ôter à quelqu'un, soit homme ou femme, tous les vêtements et accessoires quelconques, nécessaires pour protéger du froid, de la pluie, de la neige.

Les pêcheurs du Golfe et du bas Saint-Laurent disent aussi – *décapoter* des baleines, des marsouins, c.-à-d. les dépecer.¹¹

On trouve aussi le mot *marsouin* sous le nom d'une pâtisserie que certains font frire dans l'huile de marsouin, autre preuve que le mammifère est alors la proie des pêcheurs.

Croquecignole, Croquignole, *s.f.*, Pâtisserie du genre *beigne*, que l'on fait frire dans du saindoux. Les riverains du bas Saint-Laurent se servent aussi d'huile de marsouin.¹²

En passant d'un article à l'autre, le dictionnaire sert ici de mémoire collective et permet de reconstituer une réalité aujourd'hui disparue. En effet, quand on fait le même exercice dans *Usito*, un dictionnaire du 21^e siècle, on trouve d'abord sous le mot *béluga* l'exemple "*L'observation, la protection des bélugas*", qui laisse deviner que l'animal est aujourd'hui menacé, et que les agrès des pêcheurs ont été remplacés par des appareils photo. Ensuite, l'article du verbe *échouer* nous propose la citation suivante "*Chaque année, une vingtaine de bélugas s'échouent sur les rives du Saint-Laurent* (Québec Science, 1994)", et celui de l'adverbe *scientifiquement*, la citation "*Même si, depuis des années, on pointe du doigt la pollution du fleuve Saint-Laurent pour expliquer le peu de bélugas qu'on y trouve, il reste à prouver scientifiquement que la présence de produits toxiques cause la mort des cétacés*" (Québec Science, 1999)", témoignages supplémentaires et plus explicites de la précarité du béluga dans le fleuve Saint-Laurent aujourd'hui. Ici encore, le dictionnaire permet de décrire une époque et sa réalité.

Dans les définitions, il arrive que des mammifères terrestres soient aussi localisés par rapport au Saint-Laurent, par exemple l'ours noir, dont Sylva CLAPIN situe l'habitat sur la "côte nord du Golfe Saint-Laurent".

Mesk, *s.m.*, (*Ursus americanus*) Mot montagnais désignant l'ours noir, qui fréquente le Labrador et la côte nord du Golfe Saint-Laurent.¹³

11 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 107.

12 *Ibid.*, p. 101.

13 *Ibid.*, p. 216.

OURS NOIR (D'AMÉRIQUE) [*U. americanus*] espèce commune des forêts d'Amérique du Nord, à pelage généralement noir ou brunâtre et à museau brun clair, dont la poitrine est parfois marquée d'une tache blanche. (appelé aussi *ours baribal* ou *baribal*). "Ils étaient partis tous les trois cueillir des mûres dans les bois [...]. Ils avançaient tant bien que mal à travers le taillis et les abattis quand devant eux surgit un ours, un ours noir, de bonne taille" (P. MORENCY, 2002). (*Usito*)

Rappelons que comme le dictionnaire de CLAPIN est différentiel, il n'atteste pas le mot *ours*, qui est commun à tous les francophones. Il retient exclusivement les emplois jugés propres au français québécois, et c'est sous le mot innu¹⁴ *mesk* que l'on trouve l'indication de l'habitat de l'ours noir. Ce mot n'est plus en usage en français québécois aujourd'hui, mais grâce au taxon latin *ursus americanus*, mentionné chez CLAPIN et dans *Usito*, on peut s'assurer que les deux appellations désignent la même espèce.

Ce dernier exemple nous permet de constater que certains mots autochtones qui étaient en usage au 19^e siècle pour désigner des espèces naturelles ont aujourd'hui disparu¹⁵. D'autres emplois se sont quand même maintenus, parfois avec des variantes graphiques. Donnons comme exemples *moniac* (CLAPIN) et *moyac* (*Usito*) pour désigner l'eider à duvet, et *cacaoui* (CLAPIN) et *kakawi* ou *cacaoui* (*Usito*) pour désigner une autre variété de canard, la harelde (ou harelde kakawi).

2.2 La navigation sur le fleuve

En cherchant les mots *fleuve* et *Saint-Laurent* dans l'ensemble des articles des dictionnaires de notre corpus, nous trouvons le nom de différentes embarcations qui nous permettent de reconstituer une partie de l'histoire des marins, des pêcheurs et des marchands qui ont sillonné les eaux du Saint-Laurent à travers les époques.

Au 19^e siècle, Sylva CLAPIN atteste le mot *dorie*, petit bateau de pêche dont le nom viendrait de l'antillais *dorey*. Le lexicographe résout pour nous le mystère de cet emprunt en expliquant que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ont depuis toujours commercé avec les Antilles. Ils auraient donc emprunté le mot *dorey*, qui désigne un canot dans les Antilles, l'auraient francisé en *dorie*, et auraient nommé ainsi leur bateau de pêche. C'est aux Acadiens que les Québécois du bas du fleuve auraient emprunté le mot et la chose. Cet emploi est au-

14 Le mot *innu*, qui désigne les membres d'une nation amérindienne et leur langue, a remplacé l'ancienne appellation française *montagnais*.

15 Il existe de nombreux autres exemples d'emprunts aux langues autochtones qui sont aujourd'hui sortis de l'usage, comme *michigouen* (variété de persil), *munie* (poisson du lac Saint-Jean) ou *tamarac* (épinette rouge), mais comme ils ne touchent pas le fleuve Saint-Laurent, nous ne les traitons pas ici.

jourd'hui sorti de l'usage, mais les traces qu'on en trouve au 19^e siècle permettent de recréer les réalités des pêcheurs de l'embouchure du Saint-Laurent qui étaient fréquemment en contact avec les pêcheurs des régions voisines.

Dorie, *s.f.*, Les Acadiens et les riverains du bas Saint-Laurent désignent, par *dorie*, une petite embarcation spécialement agencée pour la pêche. Ce mot dérive de *dorey*, expression locale pour *canot* dans les Antilles, avec lesquelles régions les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse ont toujours entretenu des relations de commerce.¹⁶

Flatte, *s.m.*, Sorte de canot plat, en usage dans le bas du fleuve, et qui vient des pêcheurs français de Terre-Neuve et Miquelon.¹⁷

Flat. De l'angl. *Flat boat*. Bateau plat.¹⁸

De même, CLAPIN décrit le mot *flatte* comme étant une “sorte de canot plat, en usage dans le bas du fleuve”. Il ajoute que cette embarcation aurait été empruntée aux pêcheurs français de l'île de Miquelon et de Terre-Neuve. Miquelon est l'une des îles conservées par la France dans le golfe du Saint-Laurent, notamment pour garder des eaux territoriales dans cette zone riche en morues. L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon est à quelques kilomètres de l'île de Terre-Neuve, devenue province canadienne en 1949. Au 19^e siècle, elle est encore une colonie britannique. Ici encore, la définition que donne CLAPIN du *flatte* permet aux usagers du 21^e siècle de reconstituer l'interaction entre les pêcheurs de différents territoires au 19^e siècle, dans cette zone où le Saint-Laurent rencontre l'océan Atlantique. De son côté, Oscar DUNN indique que le bateau plat qu'il orthographie *flat* vient de l'anglais *flat boat*. Il est intéressant de constater qu'un bateau emprunté à des pêcheurs français porte un mot anglais, preuve supplémentaire des contacts fréquents entre les communautés de pêcheurs dans le golfe du Saint-Laurent. S'y côtoient en effet des emprunts francisés à l'anglais et à une langue des Antilles, et empruntés par des Québécois à des Français et à des Acadiens¹⁹. Les mots *dorie* et *flatte* (ou sa variante *flat*) sont absents du dictionnaire *Usito* au 21^e siècle.

Une autre embarcation est plus intimement attachée à l'histoire du fleuve la goélette du Saint-Laurent. La nécessité d'utiliser des embar-

16 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 354.

17 *Ibid.*, p. 156.

18 Oscar DUNN, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* (1880), reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 85.

19 Il serait tentant d'ajouter des noms d'embarcations empruntés aux langues autochtones, comme *kayak* ou *rabaska*, mais comme leurs descriptions ne font

cations à fond plat en raison des larges battures du fleuve, c'est-à-dire les parties du littoral que la marée descendante laisse à découvert, explique que les charpentiers et les navigateurs du 19^e siècle aient créé des goélettes à quille plus petite ou à fond plat, qui sont devenues emblématiques de la navigation sur le Saint-Laurent. Malheureusement, comme *goélette* est un mot panfrancophone, il n'apparaît pas dans les dictionnaires de DUNN et de CLAPIN. Il apparaît cependant au 21^e siècle dans le dictionnaire général *Usito*, bien que la goélette ne soit plus en usage aujourd'hui. L'article souligne d'ailleurs son importance historique pour les habitants de l'Est du Québec.

(AU QUÉBEC) GOÉLETTE (DU SAINT-LAURENT) bateau de cabotage à voiles (deux-mâts) puis à moteur, à coque de bois et à faible tirant d'eau (en raison d'une quille réduite ou d'un fond plat), qui a été largement utilisé sur le Saint-Laurent jusqu'au dernier tiers du 20^e siècle. *Les chantiers de goélettes de la Côte-du-Sud et de Charlevoix. Goélettes échouées sur les battures. "Ronronnant doucereusement en fendant la vague du large, [elle] s'avance vers le quai de Saint-Joseph-de-la-Rive avec la majesté caractéristique des goélettes du Saint-Laurent. Après 40 ans de loyaux services sur le fleuve, la Saint-André regagne son ultime port d'attache, un musée-chantier où elle témoignera de ce passé pas si lointain où elle et ses congénères étaient synonymes de vie, et parfois même de survie, pour les populations riveraines de l'Est du Québec"* (Le Soleil, 1998). (*Usito*)

Les goélettes, comme d'autres types d'embarcations, permettaient de faire du cabotage sur le fleuve, c'est-à-dire de la navigation marchande le long des côtes. Si la définition relationnelle de *caboteur* ne l'associe pas particulièrement au fleuve, c'est par l'exemple qu'on constate qu'il en est un bateau caractéristique.

CABOTEUR, n.m. Bateau qui pratique le cabotage. *Les caboteurs de la voie maritime du Saint-Laurent.* (*Usito*)

Outre pour ses vastes battures, le fleuve Saint-Laurent est reconnu pour sa difficulté de navigation en raison de ses courants et de ses hauts fonds. Les paquebots et autres navires à fort tonnage qui veulent circuler sur le fleuve doivent donc faire appel aux pilotes du Saint-Laurent, des marins spécialisés dans chacun des secteurs à traverser et qui se relaient pour mener les navires à bon port.

Tous les bateaux étrangers de 115 pieds et plus ou canadien[s] de plus de 70 m (210 pieds) qui naviguent sur le Saint-Laurent doivent obligatoirement utiliser les services d'un pilote du Saint-Laurent. Le pilote de la Cor-

pas référence au fleuve Saint-Laurent, nous les taisons ici. Notons quand même qu'ils sont tous les deux entrés en français au 19^e siècle, et qu'ils témoignent aussi des contacts entre différents peuples en présence.

poration des Pilotes du Bas Saint-Laurent monte à bord aux Escoumins. On change ensuite de pilote à Québec. Un pilote de la Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central va mener le bateau jusqu'à Trois-Rivières où un confrère de la même corporation prendra la relève jusqu'à Montréal. Un pilote d'une troisième corporation conduira le bateau jusqu'aux Grands Lacs à travers 15 écluses.²⁰

Pour accéder aux différents navires, les pilotes se déplacent en bateau-pilote, autre embarcation caractéristique du fleuve Saint-Laurent.

BATEAU-PILOTE. Bateau transportant les pilotes dont les navires peuvent avoir besoin pour entrer dans un port ou pour en sortir. *Les bateaux-pilotes du Saint-Laurent. (Usito)*

Il est parfois nécessaire de simplement traverser le fleuve; Oscar DUNN atteste le mot *traversier* dès 1880, et le définit comme un "Bateau qui transporte les passagers d'un bord du fleuve à l'autre."²¹ CLAPIN, en 1894, et *Usito*, au 21^e siècle, sont plus englobants et considèrent qu'un traversier peut aussi permettre la traversée d'autres types de cours d'eau; mais dans un cas comme dans l'autre, la majorité des exemples concernent le fleuve Saint-Laurent. Le lieu de passage du traversier s'appelle une *traverse*. Ces deux québécoisismes ont été officialisés par l'Office québécois de la langue française.

Traversier, *s.m.* Bateau faisant le service d'une rive à l'autre d'un fleuve, d'une rivière, etc. Le *traversier* de Longueuil. Le *traversier* de Lévis.²²

N. m. Q/C TRAVERSIER. Bateau qui fait la navette entre deux rives, transportant des passagers, des voitures, des wagons. → transbordeur. ↓ bac. *Le traversier de Tadoussac, de Lévis, de Matane. "Je suis parti de Québec, il faisait encore nuit; j'ai pris le traversier de six heures"* (J. Ferron, 1969). REM. L'emploi de *traversier* a été officialisé par l'OQLF. (*Usito*)

TRAVERSE, *n.f.* Q/C Lieu de passage d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac ou d'un bras de mer où l'on exploite un service de traversier. (in GDT) *La traverse de Lévis, des Escoumins.* REM. Dans ce sens, l'emploi de *traverse* a été officialisé par l'OQLF. (*Usito*)

Enfin, la navigation fluviale est aussi tributaire des saisons. Quand le froid s'installe, les courants ne sont pas toujours assez puissants pour empêcher la formation des glaces. Dans certains secteurs, la surface du Saint-Laurent devient alors un mélange de banquises et

20 <https://www.gillesjobidon.com/les-services/les-pilotes-du-saint-laurent/> [page consultée le 2 mars 2018].

21 Oscar DUNN, *op. cit.*, p. 189.

22 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 321.

d'eaux glacées. D'abord par nécessité, puis comme épreuve sportive, les Québécois ont traversé le fleuve en hiver, mettant à l'eau des canots robustes, qu'ils portent sur les glaces quand il n'est plus possible d'avancer. Ainsi qu'*Usito* l'indique en remarque sous la sous-entrée *canot à glace*, cette pratique sur le Saint-Laurent est depuis 2014 inscrite au "Registre du patrimoine culturel du Québec en tant qu'élément de patrimoine immatériel". Ici encore, le dictionnaire apporte un éclairage culturel et patrimonial sur la place du fleuve dans la société québécoise.

CANOT (À GLACE). Embarcation similaire mais plus robuste, qui est conçue pour se déplacer en hiver sur un cours d'eau partiellement gelé et qui est généralement manœuvrée par une équipe de quî rameurs complétée d'un payageur. *Course de canots à glace du Carnaval de Québec. "le canot à glace demeure une tradition bien vivante à l'île [l'Isle-aux-Coudres]. Chaque hiver, les insulaires participent à la Grande Traversée de Charlevoix, une course en canot sur les glaces du fleuve, entre l'île et la rive nord de Charlevoix"* (*Le Soleil*, 2010). **REM.** En 2014, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a inscrit la pratique du canot à glace sur le fleuve Saint-Laurent au Registre du patrimoine culturel du Québec en tant qu'élément de patrimoine immatériel. (*Usito*)

Cette prise en compte de la socioculture dans la description d'une langue, ou de la variété d'une langue, suppose bien sûr que les lexicographes connaissent adéquatement la société dont cette langue est le moyen d'expression. Cette évidence n'est pas toujours respectée et génère parfois des critiques de la part de Québécois qui considèrent que leurs emplois sont inadéquatement décrits dans les dictionnaires faits en France. Par exemple, en 1878, la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* a attesté le mot *portage*, en parlant de sa pratique sur le Saint-Laurent. Dans son glossaire de 1880, Oscar DUNN a repris une partie de l'article de l'Académie pour en souligner les aberrations.

"*Faire portage*, se dit en parlant De certains fleuves, comme celui de Saint-Laurent, où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot; et signifie, Porter par terre le canot, et tout ce qui est dedans, au-delà de la chute d'eau.

"*Portage*, se dit aussi Des endroits d'un fleuve où sont des chutes d'eau, qui obligent à faire portage. *Depuis Québec jusqu'à Montréal, il y a tant de portages.*"

Tout en remerciant l'Académie d'avoir pensé à nous, il est bon de faire remarquer que s'il y avait des portages entre Québec et Montréal, il faudrait *portager* (le mot est usité) des steamers transatlantiques, ce qui ne laisserait pas de présenter certaines difficultés.²³

23 Oscar DUNN, *op. cit.*, p. 142.

Contrairement à ce que prétend l'Académie, on ne fait donc pas de portage sur le fleuve, sauf quand les eaux glacées se transforment en banquises.

2.3 *Le fleuve en hiver*

Le fleuve Saint-Laurent est une voie de navigation majeure lorsque ses eaux sont libres, mais quand vient la saison froide, sa surface se consolide par endroits et permet aux habitants de le traverser à pied, à cheval ou en voiture (hippomobile au 19^e siècle, automobile aujourd'hui). Les dictionnaires québécois de notre corpus sont riches en évocations de la vie du fleuve en hiver. Si aucune des sources n'avait le mandat d'offrir une description encyclopédique des pratiques hivernales sur le Saint-Laurent, il est possible de mettre ensemble les pièces du casse-tête en passant d'un article à l'autre.

Ainsi, quand les eaux gèlent suffisamment pour qu'un tronçon du fleuve où la glace est particulièrement épaisse soit désigné pour être la route à emprunter pour passer d'une rive à l'autre, on nomme ce passage un *pont de glace*. Oscar DUNN défend cette appellation en 1880; elle s'est maintenue dans l'usage standard des Québécois jusqu'à aujourd'hui.

Pont. – *de glace*. Cette expression n'est pas dans le dict., mais elle est excellente. De quel autre nom pourrait-on appeler une couche de glace de deux à trois pieds d'épaisseur, couvrant le Saint-Laurent d'un bord à l'autre, et assez forte pour porter un train de chemin de fer?²⁴

Pont de glace, *s.m.*, Locution usitée pour désigner une surface de rivière, gelée d'une rive à l'autre, et finissant par former un *pont* d'une telle solidité, que celui-ci portera sans danger aucun les voitures les plus lourdement chargées.²⁵

(AU CANADA) PONT DE GLACE surface glacée se formant sur une étendue d'eau (cours d'eau, bras de mer) d'un bord à l'autre et suffisamment solide pour jouer le rôle de pont. “*un client qui voulait sans doute vérifier si le pont de glace, qui recouvrait encore le fleuve la veille, avait finalement cédé*” (M. Ouellette-Michalska, 1993). (*Usito*)

Si la définition de *pont de glace* du dictionnaire de CLAPIN ne semble s'appliquer qu'aux rivières, et que celle d'*Usito* désigne un passage glacé sur toute étendue d'eau, celle d'Oscar DUNN se concentre sur le fleuve Saint-Laurent et exprime la fierté d'une réalisation humaine audacieuse. DUNN défend cet emploi québécois et

24 *Ibid.*

25 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 253.

Photo 1



l'illustre en donnant un exemple réel, mais non habituel de son utilisation. Un pont de glace est généralement traversé par les piétons, les chevaux et les voitures, mais pour la première fois le 30 janvier 1880, un pont de glace entre Montréal et Longueuil a permis le passage d'un chemin de fer (voir photo 1²⁶). Le glossaire d'Oscar DUNN est paru à la fin de la même année. On peut supposer que l'événement a frappé l'auteur, au point qu'il ait voulu en immortaliser le souvenir dans son dictionnaire. Cette pratique lexicographique est peu orthodoxe puisqu'elle donne en exemple une exception qui a marqué l'actualité plutôt qu'un prototype ou un archétype, plus représentatif de la réalité décrite. C'est sans doute ici le journaliste qui s'exprime plutôt que le lexicographe. Ce chemin de fer sur le fleuve ne sera opérationnel que durant quatre hivers.

Le chemin de fer sur la glace a fonctionné pendant quatre hivers, de 1880 à 1883, jusqu'à ce que le Grand Tronc autorise d'autres compagnies ferroviaires à utiliser le pont Victoria pour traverser le fleuve.²⁷

26 collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/large.php?Lang=2&accessnumber=VIEW-1141.1&idImage=156140 [page consultée le 8 février 2018].

27 <http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-1141.1> [page consultée le 8 février 2018].

Si on cherche d'autres mots associés au pont de glace dans les dictionnaires de notre corpus, on trouve notamment *bordages* et *balise*. Les bordages sont constitués par les glaces qui se forment le long des rives d'un cours d'eau. Premières à se fixer au début de l'hiver, elles sont les dernières glaces à disparaître à l'arrivée du printemps. DUNN propose pour *bordages* un article atypique, constitué seulement de deux exemples et d'un plaidoyer pour défendre la justesse du mot, même s'il n'est pas attesté dans "le" dictionnaire (sous-entendu le *Dictionnaire de l'Académie française*). Il s'agit donc d'un québécisme que le lexicographe défend avec ferveur. CLAPIN et *Usito* attestent aussi cet emploi, mais sont plus neutres dans leurs descriptions.

Bordages. "La débâche est faite, mais les *bordages* tiennent encore; Le pont de glace ne s'est pas formé, il y a seulement des *bordages*." Ce mot fait bien comprendre ce qu'on veut dire, il est donc excellent. Mais le dictionnaire ne le donne pas avec cette acception canadienne.²⁸

Bordages, *s.m. pl.*, littéralement les *bords* d'une rivière, d'un lac, etc. Se dit surtout, en hiver, des glaces qui bordent chaque côté d'un cours d'eau – La glace est pourrie au milieu, mais les *bordages* tiennent bon.²⁹

BORDAGE Q/C (souvent au plur.) Glace qui se forme le long des rives des cours d'eau. "*ils trouvent des bordages de glace formés au fond des anses ou des criques*" (L.-P. DESROSIERS, 1946). (*Usito*)

Le mot *balise* n'a pas eu la même fortune. S'il est attesté dans les dictionnaires du 19^e siècle pour désigner les petits arbres plantés notamment l'hiver le long des chemins (et des ponts de glace, ainsi que l'illustre la photo 2³⁰), cet emploi spécifique n'est plus présent au 21^e siècle.

Balise. [...] Nous appelons *Balises* de Petits arbres plantés dans la neige de chaque côté d'un chemin à travers champs ou sur la glace, et qui empêchent les voyageurs de s'égarer la nuit ou durant la tempête. Baliser un chemin. Nous ne pouvions adopter un meilleur mot.³¹

Balise, *s.f.*, Sorte d'indication, soit d'un danger à éviter ou d'un chemin à suivre, et que l'on établit, l'hiver, sur les glaces des rivières, ou les champs couverts de neige. La *balise* est généralement faite d'une jeune tige de bouleau ou d'érable, que l'on plante telle quelle, sans l'ébrancher. [...] ³²

28 Oscar DUNN, *op. cit.*, p. 24.

29 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 51.

30 collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/large.php?Lang=2&accessnumber=VIEW-3618&idImage=161175 [page consultée le 8 février 2018].

31 Oscar DUNN, *op. cit.*, p. 16.

32 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 34.

Photo 2



Photographie
Transport du foin au marché de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, QC, 1903
Wm. Notman & Son

Pourtant, les ponts de glace existent toujours aujourd'hui sur le fleuve et sur d'autres cours d'eau au Québec, et sont encore balisés au moyen de jeunes tiges d'arbres. De plus, les Québécois continuent à s'aventurer à pied sur le fleuve gelé, parfois à leurs risques et périls, ainsi qu'en témoigne cette citation présente dans l'article *risquer* du dictionnaire *Usito* "Il s'est risqué en raquettes sur le fleuve" (G.-A. Vachon, 1997).

Si l'on veut continuer ce jeu de saut d'un article à l'autre, on est intrigué par l'exemple donné par CLAPIN sous le mot *bordages* "La glace est pourrie au milieu, mais les *bordages* tiennent bon"³³. Que peut bien être une glace *pourrie*? Cet emploi n'a plus cours aujourd'hui et est absent d'*Usito*, mais il est présent dans les deux dictionnaires du 19^e siècle, ce qui nous confirme que les dernières décennies ont vu disparaître tout un vocabulaire associé à des réalités qui sont pourtant encore existantes.

Pourri. Nous disons que la glace qui couvre nos rivières est *pourrie*, lorsque, sous l'action du soleil du printemps, elle se ramollit, devient presque spongieuse, semble tomber en décomposition, et ne peut plus porter de pesants fardeaux. Cette figure hardie donne bien l'idée du phénomène qui précède la débâcle.³⁴

Pourrie (glace), loc., Se dit de la surface glacée des rivières, des lacs, etc., qui, au printemps, devient spongieuse, et comme en proie à un travail précipité de décomposition. C'est alors l'indice que la débâcle n'est pas loin.³⁵

33 *Ibid.*, p. 51.

34 Oscar DUNN, *op. cit.*, p. 144.

35 Sylva CLAPIN, *op. cit.*, p. 255.

Enfin, sous l'article *chenille* dans *Usito*, une citation résume bien l'activité présente sur le fleuve en hiver.

CHENILLE “Dans son enfance, des traîneaux attelés à des chevaux glissaient sur la neige qui recouvrait la glace du fleuve, devant la maison de son père. On voyait passer parfois une de ces étranges automobiles équipées de chenilles à l'arrière et de skis à l'avant” (L. CARON, 1981). (*Usito*)

2.4 Le fleuve du quotidien et de l'imaginaire

Dans ce dernier volet, nous explorons la place qu'occupe le fleuve Saint-Laurent dans la culture québécoise. Pour ce faire, nous avons extrait toutes les citations du dictionnaire *Usito* contenant le mot *fleuve* (128 citations) ou le mot *Saint-Laurent* (48 citations). En retranchant de ce sous-corpus les doublons (c'est-à-dire les citations contenant à la fois *fleuve* et *Saint-Laurent*), et les attestations non pertinentes (par exemple *fleuve Mississippi* ou *boulevard Saint-Laurent*) nous avons classé environ 150 citations par thème pour identifier les idées associées au fleuve. Les citations retenues, issues d'œuvres littéraires et de journaux, s'étalent de 1892 à 2013. Nous en mentionnons quelques-unes pour chacun des thèmes abordés.

Nous ne retenons pas ici les cas les plus attendus, c'est-à-dire les citations présentes dans l'article *fleuve* lui-même ou sous d'autres mots du vocabulaire hydrographique comme *affluent*, *golfe*, *rigolet*, *rive*, *source*, etc. Les articles dans lesquels apparaissent le mot *fleuve* sont très diversifiés et peuvent décrire des noms, des verbes, des adjectifs, mais aussi des adverbes ou des pronoms. Le mot *fleuve* n'est pas non plus associé à un seul champ sémantique. Il suffit de voir la liste des mots sous lesquels il est cité pour se rendre compte qu'une référence au fleuve peut apparaître n'importe où, preuve ultime de la place centrale qu'il occupe dans l'imaginaire québécois. L'élément en gras qui ouvre les extraits rapportés correspond à l'entrée ou à la sous-entrée sous laquelle apparaît la citation.

a) *Le fleuve comme élément du paysage*

Le premier thème que nous présentons regroupe des citations où le fleuve est un élément du paysage, et parfois aussi de la mémoire du Québec. Colonne vertébrale du territoire, le fleuve a été la première voie de circulation, et c'est le long de ses rives, dans la vallée du Saint-Laurent, que vit aujourd'hui la majorité de la population québécoise. Le fleuve devient donc un repère, une référence, un témoin de la vie des Québécois.

CÔTOYER “nous côtoyions le fleuve jusqu'à ce qu'il disparaisse derrière les maisons de la rue Notre-Dame” (G.-É. LAPALME, 1969).

DÉVIER VERS (UN LIEU) *“s’il déviait vers la gauche, l’œil ne rencontrait plus aucun obstacle et pouvait librement se perdre dans le miroir du fleuve qui, à partir de ce point, semblait avoir avalé l’horizon”* (A. APOSTOLSKA, 2000).

INATTEIGNABLE *“l’inatteignable lieu dont ce long fleuve repoussait sans cesse l’approche”* (M. OUELLETTE-MICHALSKA, 1993).

PRÉDILECTION *“j’avais une prédilection pour cette route [...] qui longe le fleuve et qui nous fournit de si beaux panoramas”* (G. ARCHAMBAULT, 1970).

RELIQUE *“Cette modeste église, dominant le fleuve Saint-Laurent, possédait de précieuses reliques”* (A. BESSETTE, 1914).

SIS *“Mon aïeul paternel, vieux paysan à barbe blanche, habitait une maison sise sur les hauteurs et dominant le fleuve”* (J.-Ch. HARVEY, 1934).

b) L'apparence changeante du fleuve

Fluctuant en fonction du climat, de la saison ou du moment de la journée, le fleuve présente toute une variation de colorations qui teintent la vie des Québécois. Il est porteur d’ambiances et peut être lumineux ou menaçant, passant du pastel, au bleu, au vert, au gris et au noir.

ENTÉNÉBRER *“La basse ville s’enveloppait de nuit, jusqu’aux arêtes du cap Diamant, dont la masse noire enténébrait le fleuve”* (L. FRÉCHETTE, 1892).

GLAÇON *“le soleil couchant colorait en rose les glaçons qui se détachaient de la banquise flottant sur le fleuve pastel”* (L’Actualité, 1994).

GLAUQUE (D’un vert bleuâtre comme l’eau de mer.) *“Le fleuve couvrait tout de son miroitement glauque”* (M. OUELLETTE-MICHALSKA, 1993).

LIVIDE *“Le fleuve reprenait son aspect livide et glacé”* (A. GRANDBOIS, 1945).

REBONDIR *“Il lance des cailloux et les voit rebondir sur la nappe bleue du fleuve”* (Cl. BEAUSOLEIL, 1994).

TOURMENTER *Elle se relève, regarde le fleuve gris, tourmenté, qui bouscule ses vagues”* (M. LABERGE, 1992).

Le fleuve semble aussi respirer, émettant brouillard, vapeur et poussière. C’est donc un élément mouvant du paysage, en constante transformation.

BRUMASSE *“le fleuve et Lévis se trouvent coincés entre bruine [...] et brumasse”* (N. BROSSARD, 2001).

BUÉE: *“Une buée chaude montait du fleuve”* (A. APOSTOLSKA, 2000).

S’ÉPIVARDER *“Ceux qui naviguent sur le fleuve un tant soit peu vous diront qu’ils ont tous vu, un jour ou l’autre, de longues traînées de poussière s’élever dans l’air et aller s’épivarder par où le vent soufflait”* (Le Soleil, 2013).

FAMEUX *“c’était la même femme que tu avais vue le soir où il y avait ce fameux brouillard sur le fleuve”* (J. POULIN, 1989).

TROP-PLEIN *“les nuages chargés des vapeurs du fleuve déversaient sur l’île leur trop-plein d’humidité”* (M. OUELLETTE-MICHALSKA, 1993).

VAPOREUX *“la chaleur humide répandait sur le fleuve une masse vaporeuse qui estompait l’autre rive”* (P. MORENCY, 2000).

c) Le fleuve meurtrier

Fascinant et apaisant, le Saint-Laurent constitue aussi une menace constante, comme peut l’être toute masse d’eau importante pour des

insulaire ou des riverains. Compte tenu de la place centrale qu'il occupe au cœur du Québec habité, le fleuve a été le théâtre de nombreux naufrages, suicides ou accidents qui ont marqué l'imaginaire collectif. Cette image d'un fleuve funeste revient donc régulièrement sous la plume des écrivains.

ACCIDENTELLEMENT *"C'est dans ce fleuve que se noieront accidentellement son frère, puis son père"* (J. ROYER, 1996).

COULER DANS (+ lieu) *"restait sur les rochers [...], la main sur ses yeux pour nous regarder couler dans le fleuve"* (V.-L. BEAULIEU, 1970).

À LA DÉRIVE *"Des centaines de cadavres flottent à la dérive sur le fleuve"* (P. CHAMBERLAND, 1994).

À LA DOUZAINE *"Il décrivit le fleuve changé en furie par la crue des eaux et la violence dans le vent, happant des vies à la douzaine"* (G. GUÈVREMONT, 1945).

IMPRÉGNATION *"L'eau du fleuve m'envahira par la bouche et les narines, puis, sous l'effet de cette imprégnation, glissera sous mes paupières"* (H. AQUIN, 1991).

d) *Le fleuve en hiver*

Pour boucler la boucle, terminons cette exploration du fleuve dans les citations avec quelques exemples où le Saint-Laurent est paralysé par le froid. Ici le fleuve paraît vivant, bruyant du combat que s'y livrent les glaces, puis dominant peu à peu les banquises alors que s'annonce le printemps.

FENDILLER *"les banquises qui emprisonnaient le fleuve s'effondrèrent. Dès l'aube, elles commencèrent à se fendiller, puis elles craquèrent et s'ouvrirent, emportées par le courant"* (M. OUELLETTE-MICHALSKA, 1993).

FRACAS *"l'hiver charroyait avec fracas d'énormes glaçons sur le fleuve"* (J.-Ch. TACHÉ, 1884).

RENFONCER *"La glace se soulevait sur les rives du fleuve pendant le jour. La nuit, elle renfonçait"* (L. CARON, 1981).

RÉUNIR *"est revenu sur ses pas, longeant le fleuve où nulle part cet hiver la glace n'a réuni ses rives"* (J. FERRON, 1969).

TOURNOYER *Chaque printemps, l'eau du fleuve traîne les banquises qui tournoient, basculent et lentement rapetissent"* (J. FOLCH-RIBAS, 1989).

Conclusion

Cette étude visait deux objectifs vérifier si les dictionnaires peuvent constituer des éléments de corpus pertinents pour retracer la culture et les us et coutumes d'une société à un moment précis, et explorer la place du fleuve Saint-Laurent au Québec du 19^e siècle à aujourd'hui par l'entremise de ce corpus. Le fleuve nous a donc servi de porte d'entrée pour confirmer qu'un dictionnaire de langue, plus qu'un outil normatif, est avant tout le miroir d'une société à un moment déterminé.

Un dictionnaire traduit profondément son époque, à l'insu de ses rédacteurs, et c'est bien lexiculturellement qu'on le consulte, en prenant pour allant de soi ce qui n'est que l'application momentanée de points de vue qui ne cesseront d'évoluer.³⁶

Nous pensons avoir démontré qu'un dictionnaire bien fait et ancré dans son époque peut consigner la mémoire d'un lieu, d'un peuple et des influences qui s'exercent sur l'un et sur l'autre. Au-delà de l'orthographe ou de la signification d'un mot, il permet d'explorer le tissu social et les pratiques d'une société dont il devient le témoin.

Nous sommes tout à fait consciente que notre corpus était limité, bien que les trois dictionnaires retenus soient riches en données pertinentes. Il est évident que la consultation d'autres ouvrages publiés au Québec de 1841 à aujourd'hui aurait ajouté de la profondeur à ce travail et aurait sans doute permis de baliser plus finement la place occupée par le fleuve Saint-Laurent dans l'histoire et la construction du Québec, mais aussi dans la vie et dans l'imaginaire de la population québécoise.

Francophone depuis ses origines mais profondément nord-américain par son histoire et son environnement, le Québec a nécessairement développé un rapport particulier à sa langue et au monde, et donné naissance à une socioculture francophone originale.³⁷

Par ailleurs, notre corpus même restreint nous a permis de noter l'évolution de certains emplois, mais aussi de constater la perte d'un certain vocabulaire lié aux glaces et à l'hiver, par exemple, de même que le recul de l'usage d'emplois d'origine autochtone, notamment pour désigner des éléments de la faune et de la flore.

Nous ne visions ici ni l'exhaustivité de tout ce que les dictionnaires québécois ont pu dire sur le fleuve à travers les siècles, ni même l'analyse complète de toutes les données recueillies dans notre modeste corpus. Notre travail a été plus intuitif, et en nous laissant porter d'un article à l'autre à la recherche d'une meilleure compréhension du rôle du fleuve Saint-Laurent au Québec, nous pensons avoir exploré un terrain de recherche intéressant qui mériterait d'être davantage mis à profit.

36 Jean PRUVOST, "Quelques perspectives lexicographiques à mesurer à l'aune lexiculturelle", *Éla. Études de linguistique appliquée*, n. 154, 2009, pp. 137-153; p. 142.

37 Louis MERCIER, art. cit.

Références bibliographiques

- Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, Pierre MARTEL, Chantal-Édith MASSON (dir.), avec le concours de Louis MERCIER, *Usito*, s.l., Les Éditions Delisme, 2013, <https://www.usito.com/dictio>
- Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français* (1894), reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974.
- Oscar DUNN, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* (1880), reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.
- Robert GALISSON, "Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée", Hommage à Bernard Pottier, *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, 1988, pp. 325-341.
- Louis MERCIER, "Un nouveau dictionnaire général de la langue française qui vient du Québec, mais pourquoi donc?", dans "Voix/voies excentriques la langue française face à l'altérité. Autour du français québécois perspectives (socio-)linguistiques et identitaires", *Repères DoRiF*, n. 2, juillet 2013, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=81
- Jean PRUVOST, "Quelques perspectives lexicographiques à mesurer à l'aune lexiculturelle", *Éla. Études de linguistique appliquée*, n. 154, 2009, pp. 137-153.

Abstract

A dictionary is not just a list of words and definitions. It is also a witness of the culture and imagination of a society. To measure the place held by the St. Lawrence River in the reality and in the unconscious of Quebecers over the centuries, we have studied three dictionaries, those of Oscar Dunn and Sylva Clapin, of the 19th century, and the general dictionary Usito, of the 21st century, looking for the information given on the River itself, but also in search of the words with which it is associated, allowing us to discover the nerve center and symbolic role played by the St. Lawrence River in Quebec from 1880 to date.

Mots clés

Dictionnaires, français québécois, fleuve Saint-Laurent, Dunn, Clapin, Usito